NANCY SUD LORRAINE
POLE METROPOLITAIN

PROGRAMME D'ACTIONS 2019-2020

NANCY SUD LORRAINE
POLE METROPOLITAIN

> “Un territoire inscrit dans la dynamique du grand bassin de vie nancéien pour permettre l’expression des solidarités entre les composantes urbaines, rurales et périurbaines.”

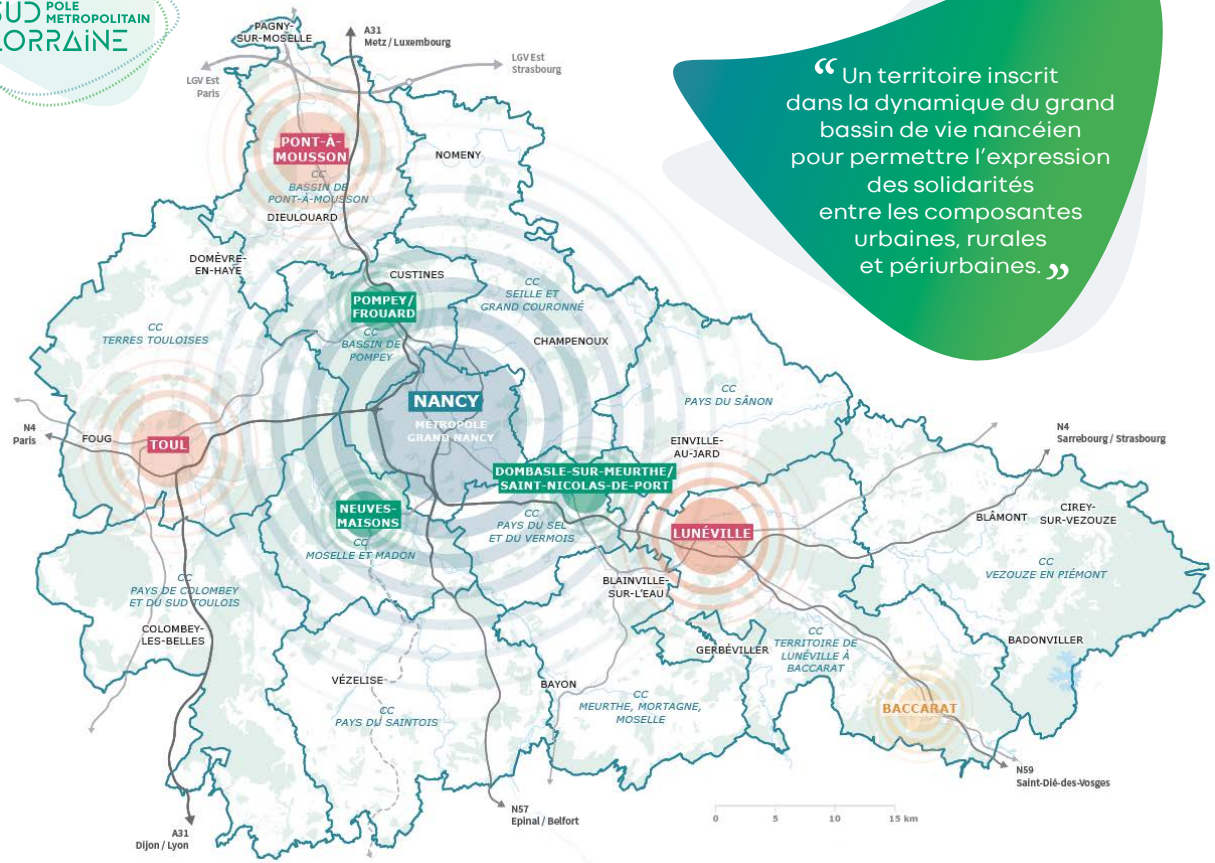

13 intercommunalités

563 000 habitants

224 000 emplois

93 % d’espaces naturels et agricoles

Un indice de concentration de l’emploi de plus de **99 %**

Une mobilité interne de **94 %**

LE SYNDICAT MIXTE "NANCY SUD LORRAINE" PORTEUR DU SCoT

Outil de planification qui détermine un projet de territoire visant à mettre en cohérence l'ensemble des politiques en matière d'habitat, de mobilité, d'aménagement commercial, d'environnement et de paysage.

Le Schéma de cohérence territoriale respecte les principes énoncés aux articles L. 101-1 à L. 101-3 du Code de l'urbanisme :

. Le principe d'équilibre

. Le principe de renouvellement urbain

. Le principe de gestion économe des sols

. Le principe de mixité sociale

. Le principe de préservation de l'environnement

Depuis 2017, le Syndicat mixte Nancy Sud Lorraine **porte l'ambition de coordonner et d'animer des coopérations et actions communes dans les domaines de l'aménagement du territoire, de la mobilité, de l'économie, du tourisme, de l'environnement et de l'agriculture.**

Le Syndicat mixte constitue un espace de dialogue particulier entre les 13 intercommunalités du Sud Meurthe-et-Moselle dans la perspective de constituer un Pôle métropolitain, en lien avec les principaux partenaires supra-territoriaux.

> « Pour donner sens à cette ambition, les élus du Syndicat mixte ont validé un programme d'actions pour 2019 et 2020. »

Approuvé en 2013, le SCoT Sud 54 doit faire l'objet d'une évaluation permettant d'analyser les évolutions du territoire en matière d'environnement, de transports et de déplacements, de maîtrise de la consommation d'espace et d'implantation commerciale.

ACCOMPAGNER LES EPCI DANS LA MISE EN ŒUVRE DU SCoT

Des outils au service des EPCI pour suivre la mise en œuvre des politiques publiques et les évaluer

. Dans le contexte de l'évaluation du SCoT, des outils d'observation du foncier et de l'immobilier économiques et de la fiscalité seront mis en place.

. Les études menées depuis 2013 en matière de mobilités notamment, les évolutions territoriales et réglementaires et des études complémentaires en matière de foncier agricole, de production énergétique, d'urbanisme commercial et d'armature territoriale seront intégrées.

Des accompagnements pour améliorer la planification et les opérations d'aménagement

. L'équipe du Syndicat mixte appuie et conseille les élus vis-à-vis de la compatibilité avec les objectifs et orientations fixés par le SCoT, et facilite les relations entre les EPCI et les services de l'État.

. L'ambition de favoriser un urbanisme de qualité s'exprime à travers un partenariat avec le CAUE 54 afin d'accompagner la réflexion des élus aux questions d'aménagement.

> **« Promouvoir des solutions de mobilité pour tous :** un protocole d'accord avec la Région Grand Est signé en novembre 2018 pour élaborer un plan de mobilité rurale, soutenir des expérimentations de solutions de mobilité innovantes et renforcer la concertation sur les dynamiques d'intermodalités. »

S'inscrire dans les dynamiques inter territoriales plus larges

Au cœur de la Région Grand Est...

Le Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable et d'Egalité (SRADDET) des Territoires sera prochainement approuvé. Le SCoT deviendra le document intégrateur des objectifs et règles du SRADDET.

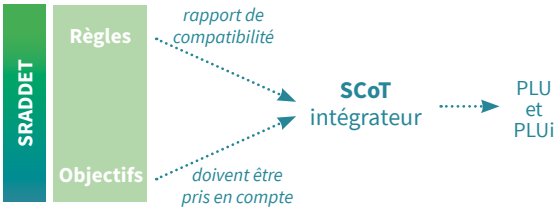

En lien avec les SCoT limitrophes

. Approfondissement avec le SCoT des Vosges Centrales pour conforter les polarités situées aux franges du territoire

. Organisation d'une conférence « Aménagement et inondation » avec l'InterSCoT et les EPTB

. Mise en place des indicateurs communs de suivi des SCoT

. Étude pour conforter l'aménagement des plateformes de logistique

NOS ACTIONS
2019-2020

FAVORISER
le développement de circuits courts en travaillant sur la préservation des terres agricoles et la chaîne logistique

OBSERVER
l'occupation du foncier, la consommation et mesurer son évolution

ACCOMPAGNER
les démarches de développement de production d'énergies renouvelables

EXPÉRIMENTER
des solutions de déplacement innovantes et coordonnées pour faciliter la mobilité quotidienne de tous

ÉVALUER
l'impact du Schéma de Cohérence Territoriale sur le développement du Sud Meurthe-et-Moselle

COOPÉRER
au sein du territoire régional pour inscrire le Sud 54 dans les dynamiques inter-territoriales

DÉVELOPPER
le potentiel touristique, en renforçant la lisibilité de l'offre, et un marketing adapté

> « L'édition d'un Guide du routard « Nancy Sud Lorraine » pour fédérer les acteurs du tourisme, valoriser les patrimoines et les savoir-faire. »

RENFORCER LES DÉMARCHES COLLABORATIVES ET DE COOPÉRATIONS PLURIELLES

Favoriser les échanges et le partage des pratiques

Réunis en comité syndical, en commission ou en groupe de travail spécifique, élus, directeurs des intercommunalités, chargés de mission sectoriels (urbanisme, économie, transports, tourisme, énergie) se rencontrent régulièrement pour échanger, partager et décider des actions à conduire.

Ensemble, ils forment la « coopérative des 13 ».

Renforcer les partenariats

Intégré dans un ensemble institutionnel complexe, le Syndicat mixte tisse des partenariats privilégiés avec la Région Grand Est, le Département de Meurthe-et-Moselle et les Pays/PETR pour que chacun trouve sa place et améliore ses connaissances, et la mise en œuvre des politiques publiques.

NANCY SUD LORRAINE
POLE METROPOLITAIN

Nancy Sud Lorraine,
un territoire stratégique
dans le Grand Est

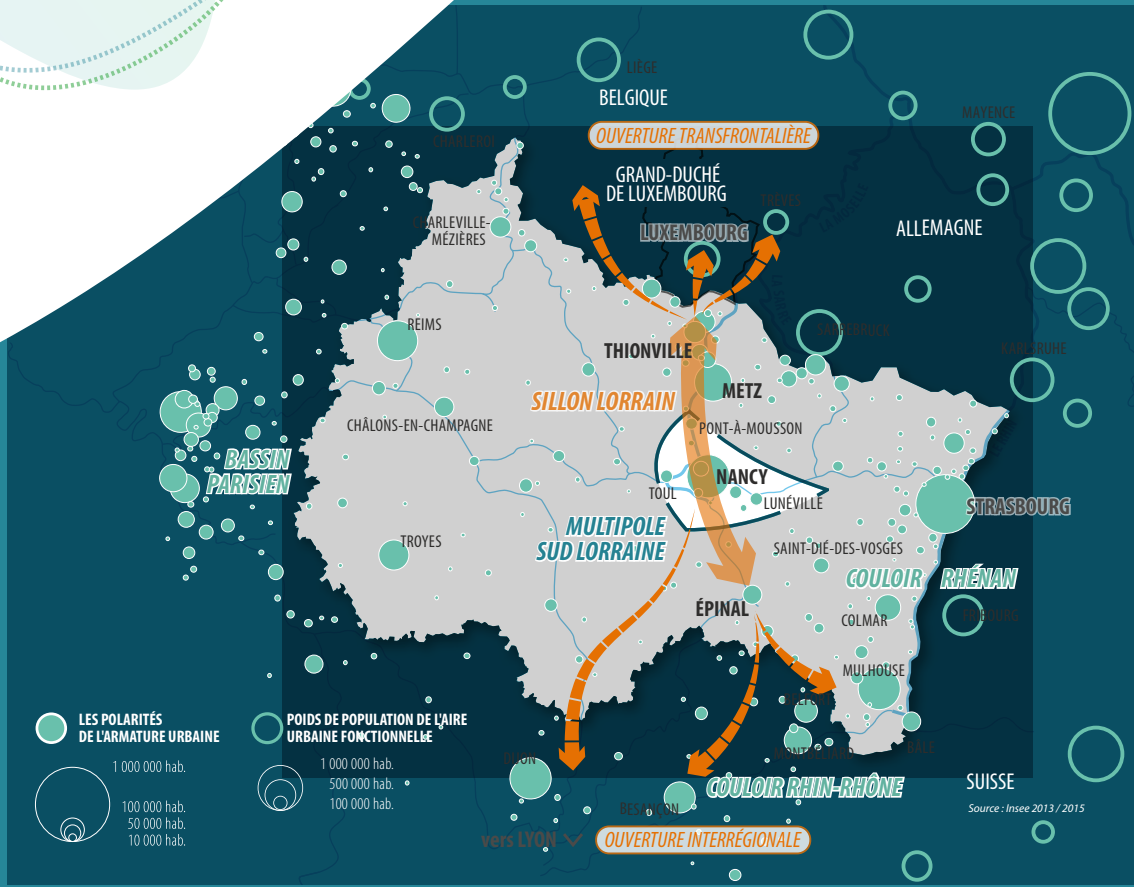

Source : Insee 2013 / 2015

9 rue Gustave Simon | 54000 NANCY
Tél. 03 83 27 91 89
contact@nancysudlorraine.fr
www.nancysudlorraine.fr

www.surlestoits.fr - Crédits photographiques : Syndicat mixte Nancy Sud Lorraine, SCALEN, Ville de Nancy